

PARTIE III, SECTION I

PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Introduction

Le chapitre 9 d'Action 21 définit quatre grands domaines de programmes visant à protéger les ressources atmosphériques. La réaction du Canada à cet égard repose sur des partenariats entre les gouvernements, le secteur privé, les collectivités, les universités et les institutions.

Amélioration des bases scientifiques de la prise de décisions

La recherche scientifique est essentielle à la prise de décisions judicieuses sur les questions liées aux changements atmosphériques. *Le Rapport du Canada à la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies* de l'an dernier présentait en détail des exemples des travaux du Canada en ce domaine, en particulier aux sections concernant la science au service du développement durable et la préservation de la diversité biologique.

Sur le plan international, le Canada participe activement aux travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat et accueille le groupe d'appui technique du Groupe de travail III. Le Conseil du Programme climatologique canadien supervise la participation du Canada au Programme climatologique mondial et au Système mondial d'observation du climat. Le Canada, en tant que membre de l'Organisation météorologique mondiale, collabore très étroitement avec la Chine en lui offrant transfert de technologie et formation pour son site de Veille de l'atmosphère du globe, situé sur le plateau du Tibet. Dans le cadre du Mémoire d'entente entre le ministère de l'Environnement du Canada et l'Administration météorologique d'État, République populaire de Chine sur des questions de coopération dans le domaine de la météorologie, on prévoit exécuter durant les deux prochaines années des travaux sur les changements climatiques et la météorologie agricole, avec des expériences dans le sud de la mer de Chine.

Le Programme canadien des changements à l'échelle du globe, de la Société royale du Canada, relie des activités internationales, comme le Programme international

Sept programmes de gestion des écosystèmes sont en cours (comme l'Étude d'impact sur le bassin du Mackenzie et le Projet du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent) afin de fournir des informations sur la capacité d'adaptation de divers écosystèmes aux changements atmosphériques et sur les incidences qu'auront ces changements sur une vaste gamme d'activités économiques.